

Questions orales

Je crois savoir que des représentations ont été faites au gouvernement provincial de la Colombie-Britannique, qui s'intéresse à l'application des dispositions de la loi. Notre ministre s'occupe très activement à l'heure actuelle de cette question qui préoccupe beaucoup notre gouvernement.

Des voix: Bravo!

LES DISPOSITIONS DU CODE CRIMINEL

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre suppléant qui, bien sûr, en sa qualité de ministre de la Justice, n'a pas réussi à donner de réponses. Il ne s'agit pas d'une affaire de compétence provinciale ou municipale; mais d'une question de compétence strictement fédérale qui devrait être mise à l'ordre du jour des entretiens de la semaine prochaine.

Le ministre de la Justice a déjà dit que c'était des groupes de femmes qui s'opposaient aux modifications au Code criminel. Aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre quels groupes de femmes ont dit s'opposer à des mesures qui auraient pour effet de rendre à leurs habitants les quartiers résidentiels de l'ouest de la ville et d'en chasser les prostituées et les proxénètes qui les contrôlent actuellement?

M. Jim Peterson (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): La question, madame le Président, fait état de déclarations qu'aurait faites le ministre. Je ne suis pas au courant de ces déclarations, et comme le ministre n'est pas présent à la Chambre, je ne puis donc apporter de réponse. Je tiens cependant à réitérer le fait que notre gouvernement et le ministre se préoccupent de cette situation et vont prendre des mesures.

* * *

LES COMMUNICATIONS

LA RÉCEPTION DE SIGNAUX ÉTRANGERS ÉMIS PAR DES SATELLITES ÉTRANGERS

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications, qui n'est pas sans savoir qu'hier, le gouvernement a perdu sa deuxième cause concernant la réception non autorisée de signaux étrangers émis par des satellites étrangers. Résultat, la politique du gouvernement dans ce domaine ne vaut pas cher. Que compte-t-il faire maintenant?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Madame le Président, j'aimerais signaler tout d'abord que c'est le CRTC, non pas le gouvernement comme tel, qui avait intenté cette poursuite.

Évidemment, la question est importante. Je comprends très bien les aspirations des Terre-Neuviens qui aimeraient capter les signaux de PBS comme plusieurs centaines de milliers de Canadiens, et je pense que nous devons trouver moyen qui leur permettra de capter ce genre de signaux, mais sans aucun doute nous en appellerons de la décision elle-même une fois que nous aurons pu l'examiner, car, si les premiers rapports que j'ai reçus sont exacts, ses conséquences seront d'une grande portée.

Entre autres conséquences, n'importe quelle entreprise de télédiffusion canadienne n'aurait tout simplement qu'à capter les signaux de son choix émis par des satellites américains et les retransmettre par le réseau canadien. Ce n'est peut-être pas déplorable en soi s'il ne s'agit que de PBS, mais les satellites américains émettent un bon nombre d'autres signaux, et leur prolifération compromettrait l'existence du réseau canadien de télédiffusion tel que nous le connaissons. Il y a beaucoup d'autres signaux qu'on ne souhaiterait peut-être pas capter aussi facilement que ceux de PBS. Je mentionne en passant les trois canaux d'émissions pornographiques que les satellites américains transmettent à l'heure actuelle.

LA POSSIBILITÉ DE TENIR DES POURPARLERS AVEC LES ÉTATS-UNIS

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, le ministre sait très probablement que la FCC aux États-Unis est en train d'assouplir la réglementation sur la réception des signaux étrangers et songe à libéraliser sa politique en ce domaine. Il doit savoir aussi que des gouvernements provinciaux lui ont demandé d'entamer des négociations avec les États-Unis pour autoriser la réception réciproque des signaux transmis par les satellites des deux pays. Il est certainement au courant enfin du fait que le comité Therrien présidé par un membre du CRTC a recommandé cette démarche.

J'aimerais savoir s'il compte entamer des discussions avec les États-Unis afin que nos deux pays puissent au moins capter une partie des émissions transmises par les satellites de son voisin?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Madame le Président, il va de soi que le gouvernement souhaite que tous les Canadiens de quelque région qu'ils soient puissent recevoir à peu près le même nombre de signaux. À ce titre, le CRTC a pris l'an dernier une initiative importante en autorisant la mise en place du système de CanCom qui a son siège à Whitehorse, dans la circonscription du leader parlementaire du parti conservateur. Ce système permet de recevoir dans l'ensemble du pays quatre signaux de télévision par satellite—l'un en provenance de la station de Vancouver, le second de la station d'Edmonton, le troisième de la station de Hamilton et le dernier qui est essentiellement produit en langue française—outre huit émissions de radio. On peut donc dire que d'importants progrès ont été réalisés en très peu de temps et que tous les Canadiens peuvent recevoir davantage d'émissions.

En ce qui concerne l'élargissement du principe de la diffusion de trois signaux commerciaux et d'un signal non commercial américains, c'est actuellement le seul sujet de discussion, je doute fort que les députés défendent le principe d'une politique qui permettrait le libre accès à tous les satellites et qui permettrait également aux compagnies de télédistribution par exemple de rediffuser tous les signaux reçus en direct ou provenant des satellites américains. Nous avons déjà effectué des instances auprès des autorités américaines au sujet de la diffusion des quatre signaux. Les discussions, qui en sont actuellement au stade préliminaire vont se poursuivre.